

LA - CÉGÈTE

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

syndicat-cgt-bureau@univ-amu.fr — Tel: 04.13.55.11.66



LÀ ÇA BOUGE !

15 juin 2021

Journée nationale de grève et d'actions pour l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique

Pour nos droits collectifs, nos acquis, nos libertés, c'est en marche arrière toute !

Pour Macron et ses amis de la finance, il faut privatiser, privatiser, privatiser ! Ce qui passe par réduire les « coûts » disent-ils et baisser les masses salariales. Ce n'est pas au virus que Macron a déclaré la guerre, c'est aux services publics territoriaux... et aux agents chargés de les mettre en oeuvre ! Et le gouvernement n'hésite pas à utiliser l'état d'urgence sanitaire

pour accélérer ses plans ! Aux collègues agents publics qui ne sont pas fonctionnaires, nous disons : ces mesures d'individualisation, contre les droits collectifs, ne pourront avoir que des conséquences négatives pour l'ensemble des personnels.

Pour cela notre statut national est de trop

Pour cela il faut contourner la libre administration des communes et replacer les collectivités sous l'autorité du préfet, comme avant 1981. Il est choquant que certains élus locaux, partisans du vol des congés notamment, collaborent à de tels objectifs ! Leur transformation, c'est la corde autour du coup pour les premiers de corvées ! Tout cela prépare la mise en oeuvre de la loi 4 D (décomplexification, déconcentration, décentralisation, différenciation) qui entend mettre les territoires, les régions, les salariés en concurrence, faire des services publics un « socle minimum », pour le plus grand bénéfice des requins de la finance et des entreprises qui déjà profitent des externalisations et gavent leurs actionnaires avec l'argent public.

Dans la France républicaine, héritière des plus grandes traditions démocratiques issues de la Révolution française, nous avons une tradition : lorsqu'une loi est injuste, nous la combattons !

Contre le vol des congés, nous assistons aujourd'hui à des mobilisations massives dans les collectivités.. Contre les réorganisations, les restructurations, les plans de suppression de poste, le « new management agile » qui étouffe l'ensemble des agents, dont l'encadrement, oui les territoriaux sont en colère !

- ✓ Pour le dégel immédiat du point d'indice et le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 10 ans,
- ✓ Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique,
- ✓ Pour mettre en oeuvre notre campagne des 10% et revendiquer

la diminution du temps de travail

La journée du 15 juin 2021 est appelée dans toute la Fonction publique (Etat, hospitalière, territoriale) par l'intersyndicale nationale CGT, FSU, SUD, FAFPT

Courrier intersyndical au 1er ministre :

Pour que la communauté universitaire ne soit pas sacrifiée, l'État se doit d'investir dans le développement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le Premier ministre,

La crise sanitaire n'a épargné personne et la jeunesse a été particulièrement affectée par la dégradation des conditions d'enseignement et par les confinements répétés. Pour que les étudiants et les étudiantes ainsi que l'ensemble de la communauté universitaire ne soient pas sacrifiés, l'État, via son budget et le plan de relance, se doit d'investir dans le développement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Afin d'assurer l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, principe constitutionnel, et permettre la réussite de toutes les étudiantes et tous les étudiants, il nous paraît essentiel d'assurer des conditions satisfaisantes d'enseignement et de recherche. Dans le cadre du protocole de déconfinement, vous avez annoncé une jauge de 50 % des effectifs autorisés jusqu'à la fin de l'année universitaire puis une réouverture des universités lors de la rentrée de septembre "en conditions normales", si les conditions sanitaires le permettent, ce qui devrait signifier l'accueil de 100 % des étudiant-es sur site. C'est une mesure indispensable. La gestion de crise sans accompagnement a en effet conduit certaines universités ou laboratoires à privilégier des solutions privées pour assurer les cours et activités à distance, en contradiction avec le principe de neutralité commerciale. Il est donc essentiel que l'ensemble des établissements soit accompagné dans le mois qui vient (expertise technique, moyens humains et financiers) pour mettre en place concrètement les nécessaires adaptations de leurs locaux avant la rentrée 2021.

Cependant, pour réussir ce retour vers l'université, compte tenu, d'une part, de l'état actuel des conditions d'encadrement et d'études et, d'autre part, de la progression historique du nombre de bacheliers et bachelières en 2020 et 2021, il nous faut anticiper le recrutement d'enseignant-es, d'enseignant-es chercheur-es et de personnels administratifs et techniques, toutes et tous titulaires, à la hauteur des besoins. Dans le même temps, les établissements doivent impérativement se doter de systèmes d'aération et de purification de l'air, associés à des mesures du taux de CO2 afin de prévenir les éventuelles contaminations et permettre l'application des gestes barrières.

À ce jour, et alors que de nombreux/ses docteur-es sont en recherche d'emploi, le

nombre de postes d'enseignant-es chercheur-es ouverts au concours* atteint son niveau le plus bas depuis 20 ans (1935 en 2021 contre 3613 en 2011). Le nombre de postes d'enseignant-es de statut second degré ouverts au recrutement dans l'enseignement supérieur est lui aussi historiquement bas (620 en 2021 contre 800 les années précédentes) et la dotation budgétaire que l'État consacre à chaque étudiant-e ne cesse de baisser depuis 15 ans. Nous sommes arrivés à un seuil critique qui conduit chaque année les enseignant-es titulaires à effectuer 4,4 millions d'heures complémentaires tandis que 1,4 millions d'heures supplémentaires sont assurées par des agent-es contractuel-les. Cela représente l'équivalent de 29 830 charges statutaires annuelles d'enseignant-es-chercheur-es. Dans le même temps, plus de 145 000 vacataires sont également sollicités. Cette surcharge de travail conduit à un épuisement professionnel généralisé et réduit le temps consacré aux missions de recherche.

L'accueil des 31400 bachelier-essupplémentaires en 2021 (chiffre du ministère) - soit près de 91 000 de plus en deux ans - nécessiterait la construction de l'équivalent de trois universités supplémentaires et le recrutement de 9 000 fonctionnaires de toutes catégories, sans évoquer les mesures propres à la situation sanitaire. La LPR prévoit le recrutement de 700 titulaires et de 1 500 contractuel-les dès cette année : outre qu'on serait loin du compte, il semble qu'il ne s'agisse que d'un effet d'annonce puisque, à ce jour, aucun financement n'est dévolu aux opérateurs pour effectuer ces recrutements.

C'est donc avec insistance que nous vous demandons de bien vouloir programmer, dans le projet de loi de finances rectificative estival, les moyens financiers qui permettront aux opérateurs du ministère de recruter des fonctionnaires et de renforcer la qualité sanitaire de leurs infrastructures

Nous vous prions, Monsieur le Premier ministre, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations syndicales et républicaines.

Signataires : SGEN-CFDT, SNPTES, A&I-UNSA, Sup'Recherche UNSA, ANCMSP, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, FO ESR, CGT ferc sup, SNTRS-CGT, CGT INRAE, UNEF, L'Alternative, UNSA-ITRF-BIO, Solidaires étudiant-e-s, Sud éducation, Sud recherche EPST, CJC



Pour l'émancipation faisons reculer les idées d'extrême droite, manifestons le 12 juin

La Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de Culture CGT sera dans la rue le samedi 12 juin avec un large rassemblement de syndicats, d'associations et de partis politiques pour s'élever contre la progression des idées d'extrême droite, les politiques liberticides et la remise en cause des mouvements portant les valeurs d'émancipation et de progrès social.

Travaillant dans les secteurs de l'éducation, de la formation, du sport, de l'éducation populaire ou de la recherche, nous assistons à la remise en cause de nos missions au service de l'émancipation de toutes et tous. Pour diviser les salarié-es et les travailleur-ses, pour déporter le débat des conséquences de leur politique qui accentue les mesures antisociales et les inégalités, Macron et le gouvernement développent les thématiques de l'extrême droite et leur déroulent le tapis rouge.

Les mouvements d'éducation populaire qui se sont bien souvent développés en réponse au renforcement de l'antisémitisme, du racisme et du fascisme voient leurs libertés attaquées et, à rebours de leur tradition, sont pressés de diffuser une vision étriquée du patriotisme, de la République et de la laïcité. Les budgets des politiques « Jeunesse et Sport » sont fléchés vers le développement du Service National Universel dont une partie du programme, des encadrant-es et des symboles sont empruntés au domaine militaire.

Les libertés universitaires sont menacées. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche se permet d'affubler des enseignant-es-chercheur-ses du terme d'islamo-gauchistes. La liberté de s'organiser du principal syndicat étudiant, l'UNEF, est remise en cause et le débat se porte sur sa dissolution. Pendant ce temps-là, les attaques d'étudiant-es par des milices d'extrême droite se multiplient.

Aux côtés des jeunes, nous sommes les témoin-es des effets du racisme et des politiques d'exclusion. Les attentats dramatiques qui nous ont frappés sont instrumentalisés pour stigmatiser une partie de la population. Même si le Conseil supérieur de l'audiovisuel a infligé une amende à l'encontre de CNews, comment les propos d'Éric Zemmour en octobre 2020 « les mineurs étrangers tous voleurs, assassins et violeurs » ont-ils pu rester impunis par la justice ?

Ces politiques doivent être combattues, d'une part car elles dessinent un projet de société à l'inverse de nos valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale, mais également car elles renforcent l'extrême droite et font peser le péril de son arrivée au pouvoir. Pour nous l'extrême droite reste le pire ennemi des travailleur-ses.

Parce que nous pensons qu'il est urgent que le mouvement social se dresse contre ces menaces, nous marcherons le 12 juin !

Harcèlement sexuel au travail : la France refuse de prendre de nouvelles mesures, alertent syndicats et associations féministes

Dans ses récentes déclarations, le gouvernement refuse de faire évoluer la législation contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Ces violences touchent pourtant une salariée sur trois en France. Les associations et syndicats craignent une ratification sans aucun effet concret de la toute première convention internationale contre ces violences.

Le projet de loi de ratification de la Convention 190 de l'OIT sera discuté lors du Conseil des ministres du 2 juin. Act!onaid pour des peuples solidaires, Care et la CGT dénoncent un manque de volonté politique.

Contrairement à ce qu'affirme le ministère du Travail, le droit français actuel n'est pas assez efficace pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail. La prochaine ratification de la convention 190 de l'OIT est donc l'occasion d'améliorer la loi française en renforçant l'effectivité des mesures

existantes et en créant de nouveaux dispositifs.

Mais, contrairement à ses engagements, le gouvernement refuse d'organiser une véritable concertation avec les acteurs sociaux sur les évolutions législatives et réglementaires à mettre en place. Le gouvernement vient de publier son étude d'impact concluant qu'il n'y a pas besoin de changer la loi française. Associations et syndicats ne partagent pas cette analyse et exigent que la ratification soit l'occasion de créer de nouveaux droits. Care France, Act!onaid France et la CGT publient une contre étude listant les mesures à mettre en œuvre pour appliquer la convention et la recommandation de l'OIT. Ces propositions reprennent les demandes unanimes des syndicats.

[Pour en savoir plus](#)



Bande dessinée

Le choix du chômage - De Pompidou à Macron, enquête sur les racines de la violence économique

Benoît Collombat, Damien Cuvillier

FUTUROPOLIS

288 pages - en couleur, Couverture cartonnée

EAN : 9782754825450

Un livre d'une brûlante actualité sur le choix des dirigeants européens, depuis le début des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, de sacrifier l'emploi... et les effets dévastateurs de ce choix. C'est une enquête fouillée, documentée, riche des témoignages d'anciens ministres, de conseillers de présidents de la République, d'anciens directeurs du Trésor ou du FMI, de banquiers, d'économistes, de juristes, de sociologues et de philosophes... Benoît Collombat, journaliste à France Inter, a enquêté sur ce qui a fait basculer les choses : comment et pourquoi les hommes politiques ont « remis les clés » de l'organisation du monde à l'économie et à la finance. Ce basculement repose sur la victoire idéologique, à un moment donné, d'une pensée : le néolibéralisme, pour qui le rôle de l'Etat est avant tout de servir le marché. Quelles personnalités sont à l'origine de ces grands choix économiques ? Quel rôle a joué la construction européenne ? Aujourd'hui, l'épidémie du coronavirus montre bien l'urgence de s'interroger sur ces choix politiques et économiques.



Un peu d'humour !

Un chercheur chante son quotidien sur une musique de Daniel Balavoine.

<https://www.youtube.com/watch?v=THh5F7TIHY8>



Le zoom du mois